

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Les réputées bières
MUNICH
DE LA
Grande Brasserie DE LILLE

ABONNEMENTS.....	Nord et limitrophes.....	6 mois, 22.00	1 an, 40.00	1 an, 75.00
	Aux départements.....	— 25.00	— 45.00	— 80.00
	Belgique.....	— 30.00	— 55.00	— 90.00
	Union Postale Française.....	— 35.00	— 60.00	— 100.00
	Tarif B.....	— 50.00	— 85.00	— 120.00

ANNONCES.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 54, 55 et 19.04, Int. 6.
REDACTION.....	TROUVÉRE.....	85, rue Carnot, Tél. 47.
	LILLE.....	2, rue Faidherbe, Tél. 67.07.
	PARIS.....	15, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.40.
	MOBECROU.....	105, rue de la Station, Tél. 5.44.

AMEUBLEMENTS
DÉCORATION
MERCIER
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTRIERIE
PAPIERS PEINTS

Pour la restauration de la famille française

LA QUESTION DU TRAVAIL DES FEMMES

II (1)
Quelques solutions proposées pour faciliter le retour de la mère au foyer

Nous avons vu dans un premier article sur cette question que, dans toute société humaine bien organisée et qui répond à ses fins naturelles: la transmission de la vie et des vertus qui lui donnent toute sa dignité, la femme et plus particulièrement la mère de famille reste au foyer; c'est-à-dire qu'elle ne se voit pas contrainte de se livrer à un travail extérieur par la nécessité de compléter les ressources de la famille.

Celle-ci, en effet, est le véritable noyau social; sa désorganisation vicie toute la société. Or, la famille est désarticulée; elle est fort exposée à ne pouvoir plus remplir son objet, lorsque la mère n'est pas habituellement présente pour gérer le ménage, pour assurer l'ordre et l'agrément de l'intérieur familial, pour lui donner cette chaleur et cette intimité qui en fait le séjour préféré de tous ses membres, ou du moins leur refuge après les égarments, surtout lorsque la maman n'est pas là à toute heure pour diriger l'éducation des enfants, fonction essentielle de la mère, qui exige un soin constant et où, normalement, elle est irremplaçable.

Conséquence plus grave encore du travail extérieur des femmes pousse, poussée à l'extrême, elle aboutit à la destruction de la famille. La race acceptée pour permettre de subvenir aux charges d'une famille nombreuse, ne finit-il pas par se transformer en habitude à notre époque et par se retourner contre son objet, en tendant à représenter la maternité comme une gêne?

Il crée aussi, dans les circonstances économiques actuelles, un nouvel élément de désordre en même temps qu'un nouveau sujet d'antagonisme dans la société humaine, en diminuant le nombre d'emplois pour les hommes, dont c'est la dignité et la fonction d'apporter au ménage les ressources matérielles, et qui devraient pouvoir y suffire.

Les principes que nous rappelons ici découlent de la loi divine, des origines du monde et SS. Pie XI les rappelle dans sa dernière encyclique, dans les termes que nous avons cités. Ils sont si vrais, si nécessaires que leur constatation a été le point de départ des recherches du fondateur et du maître de la science sociale, Frédéric Le Play, ainsi que le remarque Sainte-Beuve, qui écrit dans ses *Nouveaux Lundis*:

« Cette honnête et forte condition de l'ouvrier à la propriété de son habitation, où la mère de famille n'est pas obligée d'aller travailler chez les autres, où elle siège et trône, en quelque sorte, au foyer domestique, où elle est souverainement respectée, où les vertus naissent, s'entretiennent, se graduent d'elles-mêmes autour d'elle... »

Où, et c'est répondre à la volonté du Créateur, au souci de la dignité humaine et de l'avent de la patrie, que de vouloir donner comme idéal à nos familles d'employés et d'ouvriers la condition ou l'outlet des *Ouvriers des Deux-Mondes* et de la *Réforme sociale* a trouvé, en 1904, la femme anglaise ou américaine dans la famille moyenne:

« L'Anglais ou l'Américain du Nord qui réussit dans ses entreprises, veut d'abord créer une habitation qui lui soit propre, et y introduire les satisfactions du confort et en rendre le séjour agréable au sien. Dès qu'il a conquis une situation supérieure à celle du salarié, il dispense sa femme de tout travail extérieur et lui étend ses soucis d'entretien l'exercice de la profession. Il pense que la femme accompli toute sa tâche, lorsqu'elle fait régner le bon ordre au logis, et lorsqu'elle assure l'avenir du foyer, en y faisant beaucoup d'enfants gracieux, robustes et sages... » (2).

Jusqu'à présent, nous n'avons exposé que la théorie et indiqué que le but à atteindre. Nous avons vu que, dans l'état actuel du travail, il est impossible à un trop grand nombre de mères de famille de se dispenser d'une occupation salariale hors de la maison. C'est à dit SS. Pie XI « la modicité du salaire paternel » qui les y contraint.

Comment réformer cela? Comme contribution à la solution de ce problème sur un plan général, nous apporterons aujourd'hui des extraits d'une circulaire adressée aux industriels français par l'Union féminine civique et sociale (3). Voici les mesures que ce groupement a proposées aux chefs d'établissements désireux d'aider le mouvement pour le retour au foyer des mères de famille: (l'Union féminine remarque elle-même que la crise qui s'est aggravée depuis que ce programme a été établi en rend certains points inapplicables pour le moment. Mais l'idée et ses modes de réalisations peuvent être étudiés.)

1° Généraliser les allocations familiales des Classes de compensation d'initiative privée.

A la mémoire de Clemenceau



VOICI EN COIN DE LA TABLE DE TRAVAIL DE CLEMENCEAU L'appartement qu'habita Georges Clemenceau, rue Franklin, à Paris, où il est mort en 1929, et ouvert au public. Le propriétaire de l'immeuble et les enfants de Clemenceau ont décidé de lui donner un caractère de musée.

Un ultimatum du Japon au maréchal Tsang Sue Liang

Tokio, 6 décembre. — Un télégramme de Moukden à l'agence Henko, dit certains passages ont été supprimés par la censure, dit que le général Honjo, commandant en chef des forces japonaises en Mandchourie, a envoyé un dernier avertissement au maréchal Tchang Sue Liang, dans lequel il insiste pour que toutes les troupes chinoises se replient à l'est de la rivière de Kin Tchou, leur concentration dans cette région, dit-il, étant considérée comme ayant un caractère provocant.

« M^{lle} PARIS 1932 »



M^{lle} ELIANE JOURDE qui vient d'être élue « M^{lle} Paris 1932 »

GANDHI EST PARTI POUR TRIESTE

Paris, 6 décembre. — Le mahatma Gandhi a quitté Paris, à 8 h. 05, par la gare de Lyon. Il se rend à Trieste, mais doit auparavant s'arrêter à Montreux, pour être l'hôte de M. Remoin Tolland, à Villeneuve.

Seuls étaient à sa tête quelques-uns et les journalistes et photographes, les membres des diverses associations hindoues de Paris, commerçants ou industriels notables, ou bien étudiants.

Dans l'assistance, on remarquait M. Landry, président de l'Association des étudiants hindous, et M. Godrey, président de l'Association des commerçants hindous.

Dès son arrivée, et jusqu'au moment où le train se mit en marche, le mahatma ne cessa de recevoir des témoignages de la plus vive sympathie. Il prit place dans une voiture de seconde classe, accompagné de Miss Slade et d'un professeur de l'Université de Genève. Dans les fourgons s'étaient assis les matras et colla très nombreux que transportait le mahatma. Celui-ci se rend à Trieste, où il doit s'embarquer pour rejoindre les Indes.

«eux de l'atelier. Quel est l'industriel qui ne peut en trouver quelques-uns? Remarquons que plusieurs des moyens indiqués par l'Union féminine, ainsi que d'autres, sont étudiés en ce moment par des industriels de notre région.

Nous nous proposons maintenant d'en venir aussi, pour notre part, à l'étude du problème dans son application particulière à l'agglomération de Roubaix-Tourcoing.

(1) Voir le Journal de Roubaix du 23 décembre 1931.
(2) Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. 1, p. 101.
(3) 20, rue de Valenciennes, Paris, 10^e.

Le monument aux morts du Métropolitain a été inauguré hier

Paris, 6 décembre. — M. Maurice Lippert, ministre des Travaux publics, a présidé, ce matin, l'inauguration du monument que la Compagnie du chemin de fer métropolitain de Paris, a fait ériger à la station Richelieu-Drouot, à la mémoire de ses égarés tués pour la France, pendant la guerre 1914-1918.

Le Ministre a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle il a dit notamment:

« Cette pierre comme tous les monuments dressés partout en l'honneur des 1.600.000 morts attestera hautement dans l'avenir aux yeux du monde et sous une forme indestructible, la volonté réfléchie unanime, indéfectible de ce pays qui veut vivre et qui veut vivre dans la paix et dans la liberté. »

Mais, dans ce vœu de paix, sans sécurité, c'est là une vérité que nous nous avons dû reconnaître. L'histoire de notre pays tant de fois envahi nous l'enseigne surabondamment. C'est bien là, hélas pour nous, une vérité d'expérience. Pour achever l'œuvre magnifique de nos grands morts restons unis, combattants dans l'avenir de notre pays. Jamais la France ne compromettra la sécurité de ses enfants, jamais la France ne failira à son devoir et à sa mission, jamais la France ne se renoncera.

A l'issue de cette cérémonie les personnes présentes se sont transportées par un train spécial à la station d'origine des Champs-Élysées.

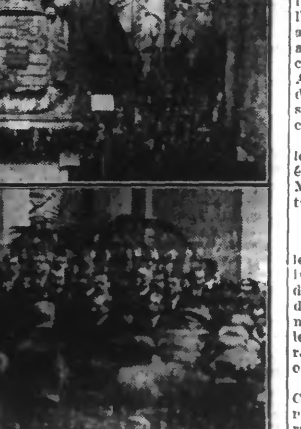
Un cortège s'y est formé qui a gagné à pied l'Arc de Triomphe où une arche de fleurs a été déposée, sur la tombe du Soldat Inconnu par les membres de l'Association des mutilés et anciens combattants du « Métro ».

L'ami de Serge de Lenz a été mis en liberté provisoire

Paris, 6 décembre. — A la demande de son avocat, M. Raphaël Adad, de barreau de Paris, M. le Roy, juge d'instruction, vient de rendre une décision de mise en liberté provisoire en faveur de Pierre Macréan, qui avait été arrêté pour complicité dans les cambriolages reprochés à Serge de Lenz.

Une confrontation avec M. de Guise-Hitte avait eu lieu il y a quelques jours. M. de Guise-Hitte avait le caméole de son château fut le théâtre, avait rencontré dans un café une personne en compagnie de Serge de Lenz. Il lui avait semblé reconnaître Macréan sur une photographie. Mais, au moment de la confrontation il déclara catégoriquement que l'homme qu'on lui présentait n'était pas celui qu'il se trouvait avec le fameux cambrioleur.

Le nouveau musée de Tourcoing a été inauguré hier sous la présidence de M. Langeron, préfet du Nord et de M. Ruffe, inspecteur général des Beaux-Arts



UNE VUE DE LA SALLE DU VIEUX TOURCOING EN PLEIN L'ASSISTANCE PENDANT LES DISCOURS. (Ph. J. de Rz.)

Le nouveau musée dont peut s'enorgueillir la Ville de Tourcoing a été inauguré solennellement dimanche. Deux hautes personnalités avaient accepté de présider la cérémonie: M. Langeron, préfet du Nord et M. Ruffe, inspecteur général des Beaux-Arts, accompagné de M. Paul Léon, directeur de l'enseignement de la Ville.

A leur arrivée à 11 h., ils furent accueillis à l'Hôtel de Ville, par M. Liphais, maire, les adjoints et le Conseil municipal. M. Ruffe, inspecteur général des Beaux-Arts, a prononcé un discours, dans lequel il a souligné l'importance de ce musée pour la ville de Tourcoing.

L'assemblée générale de la Fraternelle des Combattants roubaixiens a été présidée par M. Scapini, le député aveugle



LE BUREAU DE LA FRATERNELLE PENDANT LA MINUTE DE SILENCE (Ph. J. de Rz.)

Près de 2.000 anciens combattants occupent la salle de l'Hippodrome-Tubé, dimanche matin à Roubaix pour assister à l'assemblée générale de la Fraternelle des combattants roubaixiens.

Il était un peu plus de 10 h. quand, arrivant du collège de Marcq où il a pris la parole, le député aveugle Scapini, officier de la Légion d'honneur, président de l'Union nationale des aveugles de guerre, et l'un des porte-parole les plus écoutés à la Chambre des revendications des mutilés et anciens combattants, fait son entrée dans la salle. Aux accents de la « Marseillaise », la foule l'accueille et lui fait une touchante ovation.

Le bureau de la Fraternelle et de nombreux notabilités des différents groupements d'anciens combattants et de mutilés de la région prennent place sur la scène entourant le député Scapini. A ses côtés nous avons noté: M. le commandant Robyn, président; M. le capitaine Desruelles, secrétaire; M. Lierman, député; MM. Hénaut, conseiller à la Cour d'appel de Douai; Clavier, président de la Fédération des A. C. du Nord; Gilson, président de l'Union des mutilés; Dubrion, président des A. C. républicains; Grunzski, président des médaillés militaires; Gauthier, président de la Fédération des prisonniers de guerre; L'annette, président de l'Union des veuves de guerre; Caplette, vice-président de la Fédération des A. C. de Tourcoing; Barbe, président des combattants volontaires; Cassel, du Comité départemental de l'Office national, etc., etc.

Sur la scène deux rangées de chaises ont été réservées aux aveugles de guerre.

M. le commandant Robyn salue les aveugles de guerre qui assistent à la réunion et présente le député Scapini dont il vante les vertus de chef et l'énergique action en faveur des A. C. du valeureux parlementaire. Il remercie également la foule qui s'est rendue à l'assemblée et les personnalités qui assistent à la réunion.

M. Desruelles lui ensuite le procès-verbal de la dernière réunion et M. de Wispeleere donne le rapport financier de l'Association qui se résout comme suit: Recettes: 34.817 fr. 15; Dépenses: 39.312 fr. 65. Actif à la date du 31 juillet: 173.700 fr. 40.

LE DISCOURS DU COMMANDANT ROBYN

Le commandant Robyn tout d'abord rend hommage à la mémoire des membres du Comité M. Diligent et M. Pousset, décédés cette année puis donne la liste des adhérents disparus, coulé dans une même pensée le souvenir de M. Louis Loucheur, qui fut l'un des premiers à reconnaître les droits des combattants.

Une minute de silence est observée en la mémoire des défunts. L'orateur tient ensuite à affirmer que jamais la Fraternelle n'avait appuyé de candidature civile pour l'obtention de la carte du combattant puis il passe en revue les diverses manifestations de l'Union des délégués de l'Office de l'Association, litra son point de vue au sujet de la retraite du combattant, un fondement plus solide que l'allocation, traite de l'Office national des A. C., et enfin dit appel à l'esprit d'union des combattants chez qui doit subsister la camaraderie des tranchées.

Il proposa au choix de l'assemblée les noms des administrateurs suivants: M. Emile Proust, Hellbig, Constant Merxer, Jules Craye.

UN EXPOSÉ DE M. CASSEL

L'assemblée entendit ensuite, avec le plus grand intérêt, le long mais très instructif exposé de M. Cassel, chef des services administratifs du Comité départemental du Nord de l'Office national, sur la carte du combattant, les conditions de sa délivrance et les raisons des retrêts qui ont pu être opérés.

Avec une parfaite compétence, M. Cassel rappela les divers renseignements que devaient fournir les aspirants et les conditions requises pour obtenir la carte. Il dressa ensuite le processus des divers renseignements: offices départementaux, office national et enfin le fonctionnement du tribunal des pensions.

LE DISCOURS DE M. SCAPINI

Très longuement ovationné, le député M. Scapini, député de Paris, commença par rendre hommage à la vaillance des gens du Nord qu'il a connus sur le champ de bataille. L'orateur déclara que les A. C. et les mutilés de la Chambre, envisage ensuite avec une acuité remarquable la crise économique et le problème de désar-

Le vingtième anniversaire de la fondation de « La Famille » et son Congrès annuel



LE GROUPE DE DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « LA FAMILLE » (Ph. J. de Rz.)

On a beau travailler avec le plus grand désintéressement, on ne peut s'empêcher, après 20 ans de ce labeur suivi à la recherche d'un idéal de bien — d'éprouver un profond sentiment de satisfaction dans l'œuvre accomplie, et quelle œuvre! Oter de l'horizon du travailleur tout ce qui pourrait l'assombrir, comme le disait à la séance de clôture de ce Congrès annuel à l'occasion du XX^e anniversaire de la Société de Secours mutuels « La Famille », S. Em. le cardinal Liénart qui avait apporté, par sa présence, le meilleur témoignage de sa sympathie.

La séance d'études du matin Cet anniversaire commença à 9 h. 30 par une séance d'études rue de Vieux-Abreuve, présidée par M. J. Arceex, président de la Fédération des Sociétés de Secours mutuels familiales de la région du Nord.

Dans le rapport que présenta sur la mutualité et les assurances sociales M. J. Snyg signala que la Fraternelle « La Famille » s'est présentée d'une catégorie dite de « réassurance » pour la famille des assurés qui ne recourent plus de prestations, après six mois de maladie, et que la Fraternelle s'est présentée à sa place.

GOULETTE ET SALEL SONT ARRIVÉS À TUNIS

Tunis, 6 décembre. — L'expédition Goulette-Salel, venant de Madagascar, est arrivée à l'aéroport de Tunis, à 14 h. 45. Le départ de l'équipage pour Paris s'est effectué dimanche matin, à 8 heures.